

5.0 crédits

72.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	/
Préalables :	/
Thèmes abordés :	Le stage peut-être effectué dans un secteur de " recherche ", dans un secteur " professionnel " (expertise, restauration, antiquariat, journalisme, communication, service culturel, musée) Le stage est déterminé par l'étudiant en accord avec le promoteur de mémoire. Trois modalités sont possibles : - quatre semaines dans une institution reconnue par le promoteur (il peut s'agir d'un stage actif ou d'un stage d'observation); - deux semaines dans une institution reconnue par le promoteur (il peut s'agir d'un stage actif ou d'un stage d'observation) et une autre activité à choisir avec le promoteur (assistance à un colloque, visite d'expositions/ salons etc. Ces activités feront l'objet d'un compte-rendu); - choix d'un ensemble d'activités scientifiques et/ou professionnelles établies en accord avec le promoteur. Ces activités aboutiront à un travail écrit montrant la cohérence de l'ensemble.
Acquis d'apprentissage	Au terme du stage, l'étudiant est capable de : - s'intégrer dans un milieu professionnel en faisant preuve de qualités d'adaptation, d'esprit d'initiative et de sens de l'organisation; - participer activement aux activités d'un champ professionnel particulier en tant qu'historien de l'art, archéologue ou musicologue. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Combine l'avis de l'institution d'accueil et celui du promoteur. Ce dernier se fondera sur le rapport de 10 pages que l'étudiant(e) rédigera après le stage. Le rapport sera structuré de la sorte : motifs du choix de stage, objectifs, description des activités, avis personnel sur l'expérience, annexes éventuelles
Méthodes d'enseignement :	Formation pratique en insertion professionnelle prise en charge sur le terrain par un maître de stage agréé par l'université. L'activité se déroule sous la responsabilité scientifique du directeur académique (promoteur de mémoire).
Contenu :	Le stage offre une possibilité de : -- sensibilisation et observation attentive des activités professionnelles d'un secteur lié aux disciplines enseignées dans le département; -- confronter les apprentissages théoriques au vécu d'une pratique professionnelle concrète dans un domaine particulier; Il permet de développer une réflexion critique sur le sens qui sous-tend l'action des professionnels du domaine concerné.
Bibliographie :	/
Autres infos :	Aucune.
Cycle et année d'étude :	> <a href="#">Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a> > <a href="#">Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale</a>
Faculté ou entité en charge:	ARKE